

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20131177



Greffe

28 OCT. 2020

N° d'entreprise : **0704 894 941**

Nom

(en entier) : **BCC Namur**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **RUE CHAUSSEE 2B A 4530 AWANS**

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE

Extrait du procès-verbal du 16/10/2020 de l'organe d'administration de la société à responsabilité limitée BCC Namur, constituée par acte dressé par le Notaire Michel HUBIN, de résidence à Liège, le 20/09/2018, publié aux Annexes du Moniteur belge du 25/09/2018 sous le numéro *0329113*, dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors :

[...]

La S.R.L. « Libali Holding », administrateur unique de la Société agissant à l'intervention de son représentant permanent, Monsieur Jean-Michel POISKET, prend la décision de transférer le siège de la Société à 4530 Villers-le-Bouillet, Rue des Technologies 10 et ce à partir de ce jour.

L'organe d'administration donne mandat à la S.R.L. IMPULSO Fiduciaire, BCE 0849.550.348, représentée par Monsieur Arnaud CHAVANNE ou Madame Barbara DARCIS, à l'effet de procéder aux formalités de publicité du déplacement du siège aux Annexes du Moniteur belge, conformément à l'article 2 :8, CSA.

[...]

DEPOSE EN MÊME TEMPS :

Procès-verbal des décisions de l'organe d'administration de la Société du 16/10/2020.

IMPULSO Fiduciaire S.R.L.

Mandataire représenté par A.Chavanne/B.Darcis

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/11/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).